



Une seule école pour tous les villages de Val-de-Ruz



L'école remplit une mission d'instruction et d'éducation. Elle est également un projet de société et un lieu d'intégration sociale où se développe le sentiment d'appartenance à un groupe, une commune, une région. Les habitants de Montmollin s'étant exprimés favorablement en 2011 lors de la votation sur la fusion, il nous paraît aujourd'hui important que les élèves de ce village soient pleinement intégrés dans le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV).

Lors de sa séance du 28 septembre 2015, le Conseil général de Val-de-Ruz s'est prononcé favorablement sur le projet de sortie de la commune du Syndicat intercommunal de l'École obligatoire de la région Neuchâtel (éorén). Ainsi, à l'issue du délai référendaire, le Conseil communal enverra sa lettre de démission pour le 31 décembre 2017.

En effet, si les enfants de Fenin-Vilars-Saules et Savagnier sont déjà progressivement intégrés au CSV, ce n'est actuellement pas le cas des élèves de Montmollin qui sont rattachés au Centre scolaire de la Côte (région Neuchâtel, Corcelles et Peseux), dépendant de l'éorén. Bien qu'accueillant une partie des élèves de Valangin, le CSV est une structure communale, contrairement à l'éorén qui est un syndicat réunissant 13 communes, du Landeron à Corcelles-Cormondèche.

Par conséquent, à partir de 2018, les élèves des degrés 1 à 8 de Montmollin dépendront du CSV. Les élèves déjà scolarisés au collège des Coteaux à Peseux y termineront naturellement leur scolarité sans changement.

La qualité des prestations d'enseignement et d'encadrement des différents cercles scolaires est bien évidemment équivalente et contrôlée par le Service de l'enseignement obligatoire. C'est au niveau de l'organisation de l'école, de certains de ses services qui dépendent des Autorités communales ou intercommunales qu'il peut exister des différences d'un cercle à l'autre.

Outre notre volonté de recouvrer notre autonomie en sortant du syndicat, ce sont surtout des arguments liés à la réunion de l'ensemble de nos collègues et de leurs élèves dans une même entité scolaire qui nous ont décidés à reprendre les élèves de Montmollin dans le giron du CSV. Ainsi, ils bénéficieront à futur des mêmes prestations que leurs camarades des autres écoles vaudruziennes et partageront les projets d'école.

Anne-Christine Pellissier, conseillère communale

Actualités

Mesures hivernales du 1^{er} novembre 2015 au 31 mars 2016

Pendant la période hivernale, soit du 1^{er} novembre au 31 mars de chaque année, il est interdit de stationner sur les rues, trottoirs et places communales de l'ensemble des localités de la commune, de 23h00 à 07h00, afin de permettre le déneigement des chaussées.

La liste des endroits où les propriétaires peuvent stationner leurs véhicules de 18h00 à 07h00 est consultable sur notre site Internet www.val-de-ruz.ch. L'arrêté détaillé est aussi affiché sur les tableaux officiels situés à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane.

En cas de non-respect des interdictions de stationnement nocturnes empêchant la voirie de réaliser son travail, des mesures seront prises, allant de la simple amende à la mise en fourrière des véhicules obstruant le passage.

Pour plus de renseignements, l'administration des travaux publics et des forêts se tient à votre disposition au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Pause hivernale du ramassage des déchets verts

Avec la prochaine arrivée de l'hiver, le ramassage des déchets verts «porte à porte» se terminera la semaine du 16 au 20 novembre 2015. Jusqu'au 14 mars 2016, des conteneurs seront à votre disposition dans les déchèteries.

Le ramassage reprendra dès la semaine du 14 au 18 mars 2016 dans tous les villages, selon la tournée officielle.

Anniversaires et jubilés

Fêteront en novembre 2015:

- Piller Marie et Jean-Bernard à Coffrane leurs 50 ans de mariage;
- Sumi Marcelle et René à Dombresson leurs 60 ans de mariage;
- Blanchard Iselle à Dombresson ainsi que Münger Frédéric à Chézard-Saint-Martin leurs 90 ans.

Vie pratique

Eclairage dans l'habitat

Chaque année, on compte quelque 270'000 chutes dans l'habitat et pendant les loisirs. Une grande partie de ces accidents pourrait être évitée grâce à un éclairage adéquat. En effet, l'agencement de sources lumineuses naturelles et/ou artificielles améliore la sécurité et la perception. Pour la même tâche visuelle, les aînés ont besoin de bien plus de lumière que les personnes plus jeunes.

Conseils:

- de jour aussi, utilisez des sources de lumière artificielles si les espaces intérieurs sont trop sombres;
- l'éclairage de base doit avoir une intensité élevée et une forte proportion de lumière directe. Les luminaires ne doivent pas éblouir ni créer de reflets;
- dans les chambres à coucher, optez pour des veilleuses commandées par un détecteur de mouvement;
- dans les escaliers aussi, utilisez des détecteurs de mouvement. Eclairer la totalité des escaliers et marquez le bord des marches;
- mettez en évidence les chemins d'accès, les marches uniques et les escaliers d'accès à l'habitat par une lumière directe. Attention: à l'extérieur, les interrupteurs et les prises doivent être protégés contre les projections d'eau.

Vous trouverez plus d'informations sur la prévention des chutes ainsi que des vidéos explicatives pour l'entraînement de la force et de l'équilibre sur www.chutes.bpa.ch.



Commande des abonnements de ski en exclusivité pour les habitants de la commune



www.chasseral-snow.ch



www.cretdupuy.com

La commune de Val-de-Ruz et les remontées de téléskis Bugnerts-Savagnières SA et Crêt-du-Puy SA ont le plaisir de proposer à l'ensemble de la population des abonnements de ski pour la saison 2015-2016 à des conditions très attractives.

Le formulaire de commande est toujours disponible sur le site Internet www.val-de-ruz.ch. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Délai de commande et validité de l'offre: 31 octobre 2015.

Manifestations

Prochaine séance «Comment vous faites?»

La prochaine soirée organisée par le Cercle scolaire de Val-de-Ruz afin de favoriser les liens entre l'école et les familles se déroulera le **2 novembre 2015 à 20h00** sur le thème suivant:

• Mon enfant, l'argent et la consommation Cycles 1 & 2

Votre enfant veut ci, veut ça... et tout de suite? Maman, Papa, je veux ça! Tu m'achètes ça! L'argent de poche, un casse-tête...

Animation par Mme Kirsten Kirchner, Formation des Parents CH et Mme Manuela Guyot, conseillère médico-éducative. En collaboration avec Pro Juventute et la FAPERT (Fédération des Associations de Parents d'élèves de Suisse Romande et du Tessin).

Cette soirée se déroulera au collège de la Fontenelle, en salle de conférences. Pour toute question ou complément d'information, veuillez vous adresser à Mme Manuela Guyot au 079 561 60 87 ou à manuela.guyot@ne.ch.

Troisième édition des journées des aînés de Val-de-Ruz

Affluence record pour cette troisième édition des journées des aînés de la commune de Val-de-Ruz, qui se sont déroulées les 14 et 15 octobre derniers à la Rebatte, à Chézard-Saint-Martin. En effet, la barre des 650 participants a été franchie! La majorité d'entre eux a fait bon usage de la gratuité des transports publics offerte cette année encore.

Tout comme l'an passé, l'animation a été assurée par l'humoriste Benjamin Cuhe. Si ce dernier n'a pas demandé aux conseillers communaux de s'adonner au dessin, il ne s'est en revanche pas privé de leur faire pratiquer un peu de sport et, en clin d'œil à l'actualité politique de l'année écoulée, de les faire souffler dans un... dans LE ballon! Un moment fort apprécié du public. C'est au son du répertoire de Bourvil, magnifiquement interprété par Claude Mordasini, plus connu sous le nom de «Morda», que les invités ont pu déguster un excellent repas concocté par un traiteur de la région.

De plus, les organisateurs ont à nouveau pu compter sur la participation de l'ensemble de cors des alpes et de la chorale d'enfants de l'école primaire de Cernier.

La fête s'est achevée par un thé dansant, animé par l'orchestre champêtre Les Lachtvagabunden.

Les organisateurs ne peuvent que se réjouir du succès rencontré lors de cette troisième édition et songent d'ores et déjà à l'année prochaine.

